

La violence subie et infligée par les résistants français à l'ordre nazi et/ou vichyste

Guillaume Piketty

► **To cite this version:**

Guillaume Piketty. La violence subie et infligée par les résistants français à l'ordre nazi et/ou vichyste. 2008. <hal-01066169>

HAL Id: hal-01066169

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01066169>

Submitted on 19 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Terror and the Making of Modern Europe :
Transatlantic Perspectives on the History of Violence »**
Stanford – 17-18 avril 2008

**La violence subie et infligée par les résistants français
à l'ordre nazi et/ou vichyste**

Cette communication traitera des femmes et des hommes qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont résisté à l'ordre nazi ou vichyste sur le territoire métropolitain français et dans le cadre d'une organisation. Ces combattants constituèrent la résistance dite « de l'intérieur », une armée des ombres¹ dont la formation découla d'actes de transgression accompagnés d'une volonté de nuire à un ennemi clairement identifié².

A cet égard, deux remarques s'imposent immédiatement. Il y eut une autre résistance française – la Résistance dite « extérieure, » gaulliste et non gaulliste. Je ne l'évoquerai pas. Vis à vis du sujet qui nous occupe, sa situation fut différente : elle subit la violence du champ de bataille³ et/ou les « violences » de l'exil.

Par ailleurs, et c'est ma seconde remarque, je ne considérerai pas la « résistance civile » telle que Jacques Sémelin l'a définie. C'est-à-dire ces « milliers de petits actes oppositionnels »⁴ mis en œuvre au sein d'une société d'anonymes, « indépendante, légitime, souterraine »⁵ et sans lesquels la résistance organisée ne pourrait tenir et se développer. Non que celles et ceux qui ont participé à cette résistance civile n'aient pas fait l'expérience de la violence. Simplement, cette dernière est aussi délicate à cerner que celles et ceux qui l'ont subie sont difficiles à identifier.

La population des résistants français de l'intérieur a fait l'objet d'évaluations : au tout début des années noires, les résistants étaient quelques milliers ; à la fin de 1942, quelques dizaines de milliers ; au tout début de 1944, environ 200.000⁶. Ainsi que nous le verrons, la violence que rencontrèrent ces femmes et ces hommes doit être envisagée dans une acception large – morale aussi bien que physique, sauf à passer à côté d'une grande part de la réalité du combat résistant. Il s'est agi d'une violence davantage *subie* qu'*infligée*. En effet, nombreux furent les résistants qui, en raison de leur culture

¹ - Pour reprendre le titre donné en 1943 par Joseph Kessel à son magnifique roman.

² - Pierre Laborie, « Qu'est-ce que la résistance ? » p.29-38 dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance intérieure et France libre*, Paris, Robert Laffont « Bouquins », 2006. Pierre Laborie pose précisément quatre critères : volonté de nuire à un ennemi identifié, qu'il soit occupant ou à son service ; conscience de résister ; engagement dans des « formes d'action imposant des comportements et des pratiques de transgression » ; « possibilité de résister selon des stratégies à buts multiples ».

³ - Non négligeable. Songeons par exemple que, de l'été 1940 au printemps 1945, les unités des forces françaises libres (FFL) qui, à terme, formèrent la 1^{ère} division française libre ou DFL (celle-ci fut formée en février 1943) comptèrent 3.542 tués. Soit environ 15% du total des officiers, sous-officiers et soldats qui servirent dans ces unités puis dans la DFL.

⁴ - Ecoute de la BBC, lecture de la presse clandestine, travail au ralenti, protection de personnes recherchées, coup de main occasionnel à une organisation de résistance... Jacques Sémelin distingue trois temps : dissidence ; désobéissance via une décision ponctuelle ; résistance via un engagement.

⁵ - Par opposition à la société officielle.

⁶ - François Marcot, « Combien étaient-ils ? » dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance...*, *Op. cit.*

politique ou, plus largement, de leurs convictions, refusèrent de basculer dans l'action violente⁷. En tout état de cause, quand il eut lieu, ce basculement se produisit surtout en 1943 et 1944⁸.

La violence qui a accompagné les résistants français a longtemps été une sorte d'angle mort de la recherche et de l'historiographie, à tout le moins françaises⁹. Et ce alors même que les premiers travaux de collation de document et de réflexion sur la Résistance ont été entrepris avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale et continuent poursuivis depuis, sous l'égide des témoins et acteurs puis, de plus en plus, de chercheurs patentés¹⁰ : rassemblement d'une impressionnante documentation, monographies de mouvements, biographies d'acteurs, etc.¹¹

Dans ce contexte de recherche et d'écriture, la violence apparaît :

- Sous une forme le plus souvent allusive et euphémisée, dans les témoignages donnés et les récits rédigés par les résistants.
- Sous forme de statistiques dans les documents de « liquidation » des organisations¹² et dans la plupart des études scientifiques¹³. Notons d'ailleurs qu'une vision d'ensemble sur les résistants arrêtés n'est pas disponible, que s'agissant des résistants déportés la perspective d'ensemble est encore en voie d'élaboration, et que des statistiques précises sur les résistants fusillés ne sont disponibles que depuis peu¹⁴.

Au final, donc, on ne dispose que de très peu d'information¹⁵ sur le *vécu* de cette violence. Ni sur des sujets aussi importants que, par exemple, la torture subie par les résistants¹⁶.

⁷ - A ce sujet, voir par exemple François Marcot (dir.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et maquis*, Actes du colloque international de Besançon, 15-17 juin 1995, Besançon – Paris, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté – Les Belles Lettres, 1996.

⁸ - Il est difficile à pister pour l'historien, y compris dans les archives. Citons, pour ne donner que cet exemple, le Bureau Résistance au Service historique de la Défense qui, avant toute communication, même à des chercheurs patentés, expurge les dossiers individuels des documents ayant trait à cette violence infligée.

⁹ - Un exemple parmi d'autres : le récent et très complet *Dictionnaire historique de la Résistance* présente un article « Violence ». Dense et intéressant, cet article n'en est pas moins bref et consiste essentiellement en une réflexion sur la violence en guerre plus qu'une analyse de la relation entretenue par les résistants avec la violence qu'ils ont subie et/ou infligée.

¹⁰ - Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France (CHOLF) créée le 20 octobre 1944 ; Comité d'histoire de la guerre (CHG) créé le 6 juin 1945. Les travaux de ces instances ont été continuellement poursuivis sous l'égide du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (CH2GM) créé en décembre 1951 puis de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) officiellement à l'œuvre le 31 décembre 1980. Centres de recherches liés aux universités de province, etc. A ce sujet, voir Laurent Douzou, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Point Seuil, 2005. Voir également Guillaume Piketty, « L'histoire de la Résistance dans le travail du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale : projets, méthodes », communication présentée dans le cadre du colloque « Faire l'histoire de la Résistance », IEP de Lyon – Fondation de la Résistance, Lyon, 18 et 19 mars 2008, à paraître en 2009.

¹¹ - Notons toutefois que cette écriture de l'histoire de la Résistance a été compliquée par différents phénomènes : 1 – A l'euphorie de la victoire a succédé la difficulté éprouvée par la résistance à dire aux Français ce qu'elle avait été sans immédiatement les exclure de son paysage. 2 – Les récits se sont concentrés sur les actes aisément repérables, éventuellement les « hauts faits », plus que sur la quotidienneté, qu'elle ait été clandestine ou non. 3 – Les acteurs et témoins ont été animés du souci de ne pas trahir une expérience presque « sacrée » par l'expression de souvenirs parcellaires ou imparfaits car partiellement reconstruits. 4 – Cette difficulté à raconter s'est trouvée encore accrue par les querelles idéologiques, voire simplement politiques, qui n'ont pas tardé à fracturer le tissu ancien résistant.

¹² - Opération conduite après la guerre par les résistants survivants et consistant à établir un historique et un état des effectifs de l'organisation à laquelle ils avaient appartenu. Deux exemples parmi d'autres : Germaine Tillion pour le groupe dit du « Musée de l'Homme » ; Lucie Aubrac pour le mouvement Libération-Sud.

¹³ - Monographies de mouvements ou de réseaux, études régionales, etc.

¹⁴ - Le nombre des fusillés vient juste d'être établi. Voir Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty, *Les fusillés. Répression et exécutions pendant l'Occupation (1940-1944)*, Paris, Editions de l'atelier, 2006.

¹⁵ - Et en tout état de cause éparse.

¹⁶ - A l'appui de ces remarques, citons quatre exemples de somme : 1 - Colonel Rémy : innombrables volumes de « souvenirs » présentant une Résistance d'« agents secrets » au cœur de laquelle la violence apparaît

Pourtant, cette question de la violence subie ou infligée par les résistants est importante. Je vais m'efforcer de le montrer en abordant successivement trois « moments » de l'aventure résistante et en évoquant quelques unes des pistes de recherche que le croisement de ces « moments » avec la problématique de la violence fait surgir :

- S'engager en résistance, ou se faire violence.
- Résister au long cours, malgré la violence de la répression.
- Sortir de la résistance, ou quitter la violence.

1 – S'engager en résistance, ou se faire violence

La défaite et l'occupation, les renoncements de l'été 1940¹⁷ furent une première violence¹⁸ pour celles et ceux qui, par la suite, s'engagèrent en résistance¹⁹. Puis vint le temps de l'engagement. Pour l'évoquer, je cède la parole à Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur du mouvement Libération-Sud. Fin juillet 1945, d'Astier publia un petit ouvrage intitulé *Avant que le rideau ne tombe*²⁰ dont l'ouverture est éloquent :

« (...) Je veux parler de vous, les frères de la première heure. (...) Pendant ces premiers mois (...) vous étiez des hommes seuls, partagés entre la honte et la foi. Vous vous enfonciez dans une forêt dont les arbres vous cachaient encore l'étendue et la menace. Les liens relâchés, les

singulièrement déréalisée. 2 - Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945*, Paris, Robert Laffont, cinq tomes 1967-1981 : rédigée à partir de témoignages ; une mine pour les événements, y compris les manifestations de violence ; mais pas grand-chose du *vécu individuel* de cette violence. 3 - Jean-Louis Crémieux-Brilhac (dir.), *Les voix de la Liberté. Ici Londres 1940-1944*, Paris, La documentation française, 1975, cinq tomes : il s'agit d'une excellente présentation chronologique du travail accompli par les Français Libres, à Londres, dans le cadre de l'émission radiophonique « Les Français parlent aux Français ». Toutes les allocutions prononcées au micro de la BBC ne sont pas présentes dans ces cinq volumes (en moyenne entre dix et vingt jours cités par mois). Les allocutions présentées ne sont pas intégralement citées. Mais il est possible de considérer malgré tout que les cinq volumes fournissent un échantillon représentatif de ce qui fut dit au micro de la BBC et de qui le dit. Or, très peu de résistants de l'intérieur (Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Lucie et Raymond Aubrac, Henri Frenay...) ou de FFL ayant effectué une mission clandestine en France (Pierre Brossolette, Claude Bouchinet-Serreulles, Yvon Morandat...) se sont exprimés. La plupart du temps, ces personnalités n'ont pas évoqué la réalité du combat résistant, et notamment pas sa violence. Sauf, de temps à autre, pour évoquer les fusillades (et encore). 4 - Le récent *Dictionnaire historique de la Résistance* dirigé par François Marcot : sur un volume de 1.187 pages, 41 pages consacrées à « Actions et combats » dont un article « Guérilla urbaine » et un autre « Sabotages et attentats » ; 74 pages consacrées à « La Résistance en actions » mais quasiment rien sur le concret de la violence. 22 pages consacrées à « Face à la répression » (surtout articles « Déportation », « Massacres », « Prisons » « Répression » par Allemands, par Italiens et par Vichy) ; 76 pages consacrées à l'« Anthropologie de la vie résistante », soit 53 articles dont 10 ont traité, de près ou de loin à la violence : « Haine », « Interrogatoire », « Lettres de fusillés », « Martyr », « Mort », « Parler, ne pas parler », « Peur », « Terrorisme, terroristes », « Torture », « Violence ».

¹⁷ - Qui conduisirent notamment à l'établissement du régime de Vichy et à la mise en œuvre de la politique dite de « Révolution nationale ».

¹⁸ - voire même une « descente aux enfers » – Pierre Emmanuel, « La Résistance comme catharsis », *Esprit*, novembre 1947.

¹⁹ - Du traumatisme provoqué par la défaite témoignent par exemple les *Conseils à l'Occupé* rédigés à l'été 1940 par Jean Texcier et diffusés sous le manteau. Du traumatisme provoqué par l'occupation, c'est-à-dire par l'irruption de l'ennemi dans la vie quotidienne, témoignent les écrits intimes ou les souvenirs de résistants. Deux exemples : Germaine Tillion qui raconta avoir vomi à son retour à Paris au début de l'été 1940, en découvrant la capitale pavoisée aux couleurs nazies ; Agnès Humbert qui trouva à Paris, le 6 août, « tout si changé », lieux et parisiens, qu'elle se demanda si elle n'était pas « anormale » (Agnès Humbert, *Notre Guerre. Souvenirs de Résistance*, Paris, Emile-Paul frères, 1946. Rééd. Tallandier, 2004, p.96). Voir également *Français en résistance. Carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*. Edition établie et présentée par Guillaume Picketty, Paris, Robert Laffont collection « Bouquins », à paraître en avril 2009.

²⁰ - Qui rassemblait cinq articles publiés au printemps précédent – Emmanuel d'Astier de la Vigerie, *Avant que le rideau ne tombe*, Sagittaire, 1945.

affinités perdues, les dispositions sociales et politiques bouleversées, vous y entriez seuls, vous y rencontriez d'autres hommes, des inconnus, qui cherchaient les mêmes astres. Vous êtes devenus des frères... ».

De cette citation, l'historiographie traditionnelle aurait probablement tendance à retenir la dernière partie, sur la fraternité résistante en devenir. Mais d'Astier parle d'abord de rupture, de solitude et de menace. En d'autres termes, celles et ceux qui s'engagèrent en résistance durent se faire violence car leur engagement fut synonyme de transgressions²¹ par rapport à eux-mêmes²², à leurs proches²³, à leurs amis et leurs relations sociales, à la légalité et à certains interdits. Et ce, pour plonger dans l'inconnu.

Pour agir au long cours, les combattants de l'ombre continuèrent à se faire violence. En premier lieu parce que le milieu résistant dans lequel ils aboutirent était une sorte de *melting pot*. Quelquefois surprenant en raison de sa composition et des modalités de fonctionnement, il put entraîner des questionnements intimes, des remises en cause. En deuxième lieu, parce que les conditions de vie des résistants ne furent pas toujours roses. Je cède cette fois la parole à Pierre Brossolette :

« (...) Chassés toujours de leur foyer ; coupés souvent de leur famille, combattants d'autant plus émouvants qu'ils n'ont point d'uniformes ni d'étendards (...). Saluez-les. La gloire est comme ces navires où l'on ne meurt pas seulement à ciel ouvert mais aussi dans l'obscurité pathétique des cales. (...) Ce sont les soutiers de la gloire. »²⁴

Songeons aussi aux déplacements – et aux risques – imposés par les missions. *Id est* à « la vie errante et dangereuse des parias » qu'Henri Frenay décrit au micro de la BBC²⁵. Se faire violence, en troisième lieu, car la vie en résistance fut synonyme de tension perpétuelle. Arrêtons-nous à nouveau sur les mots de Pierre Brossolette, des mots écrits cette fois le 7 octobre 1943, au début de ce qui allait être la dernière mission de leur auteur :

« La vie ici est très dure en ce moment (...) : liaisons supprimées, adresses brûlées, Gestapo partout ; c'est assez moche... »²⁶

Cette tension de tous les instants alla de pair avec la peur²⁷, une peur vécue au quotidien face à un ennemi de plus en plus menaçant et dont l'activité gagnerait à être envisagée avec les outils fournis par

²¹ - Au pluriel, soulignons-le.

²² - Vie intime, vie professionnelle éventuellement bouleversées. Acceptation aussi du risque physique

²³ - En particulier vis à vis de sa famille : choix entre se taire et dissimuler, d'une part, dire et donc introduire la peur dans son foyer puis, le cas échéant, entraîner dans l'aventure, d'autre part ; en tout état de cause, faire prendre des risques à ses proches. Ou bien purement et simplement les « abandonner » en quittant son domicile.

²⁴ - Le 22 septembre 1942, celui-ci évoqua au micro de la BBC la réalité des « hommes du combat souterrain pour la libération » – Pierre Brossolette, « Saluez-les, Français !... » p.142-144 dans Pierre Brossolette, *Résistance (1927-1943)*. Textes rassemblés et commentés par Guillaume Piketty, Paris, Odile Jacob, 1998, p.144.

²⁵ - « L'exode continu, les départs hâtifs devant la menace policière, les repas manqués, le linge qu'on ne peut laver, les bagages perdus, les nuits passées dans le couloir des wagons. Vie terrible... » - Henri Frenay, « Bertie Albrecht », BBC, 6 octobre 1943 p.63-64 dans Jean-Louis Crémieux-Brilhac (dir.), *Les voix de la Liberté. Ici Londres 1940-1944*, Tome 4, Paris, La documentation française, 1975, p.63.

²⁶ - Lettre de Pierre Brossolette au colonel Passy, 7 octobre 1943. Archives privées de Gilberte Brossolette. Autre exemple, Jean Moulin le 7 mai 1943 : « Il est indispensable que j'aie un double dans chaque zone et un certain nombre de collaborateurs à poste fixe (...). Je suis recherché maintenant tout à la fois par Vichy et la Gestapo (...). Je suis bien décidé à tenir le plus longtemps possible, mais si je venais à disparaître... » - Rapport de Jean Moulin, 7 mai 1943 cité dans Daniel Cordier, *Jean Moulin. La République des catacombes*, Paris, Gallimard, 1999, p.446.

²⁷ - Peur à laquelle un article est consacré dans le *Dictionnaire historique de la Résistance*. Dense, il évoque les peurs de l'immédiat avant-guerre, les peurs nées du désastre, le rôle tenu par le premier Vichy contre ces peurs, les peurs nées de l'occupation et des persécutions, l'inversion finale et donc les peurs ressenties par les occupants et/ou les collaborateurs. Il s'achève néanmoins sur ces mots qui se passent de commentaires : « (...) Il n'a pas été question de la peur individuelle. Celle des résistants a pu exister, ailleurs, y compris pour ceux qui avaient su élucider et dominer les peurs ordinaires collectives. Aucun modèle généralisable ne semble pouvoir être suggéré à leur endroit. À côté de celles et ceux qui disent ou ont dit n'avoir jamais cessé d'avoir peur, il y a ceux qui disent avoir vite oublié qu'elle pouvait exister. Non parce qu'ils auraient été plus courageux que d'autres, mais parce qu'ils vivaient dans un dépassement de tous les instants qui ressemblait au bonheur ».

l'anthropologie. Songeons, pour ne citer que cet exemple, aux « techniques de la menace » décrites par Elisabeth Claverie²⁸. Se faire violence aussi, et ce sera mon quatrième point, parce que les « soutiers de la gloire » vécurent avec leur mort en bandoulière. Affichée par l'ennemi, rencontrée par certains camarades, la perspective d'une mort possible – et dans des conditions épouvantables – rattrapa vite les résistants. Ils s'y préparèrent comme ils le purent, lui donnèrent un sens, mais, en tout état de cause, vécurent avec elle. Se faire violence enfin, car dans certains cas, mais certains cas seulement, cette vie au long cours de la résistance fut émaillée de sabotages, de coups de main, de combats, d'assassinats voire d'exécutions²⁹, autant d'activités pour lesquelles les résistants n'étaient *a priori* pas préparés.

Loin de moi tout misérabilisme ou l'idée de faire des résistants des martyrs. Les uns et les autres ressentirent aussi l'exaltation de vivre selon leurs idées, au milieu de pairs qu'ils avaient choisis, de combattre pour un avenir qu'ils voulaient meilleurs. Mais, de toute évidence, l'entrée dans un « combat dangereux et inégal »³⁰ puis la poursuite de ce combat fut pour eux synonyme de violence. Une violence qu'en s'engageant ils choisirent de s'infliger et que l'historien peut approcher :

- En croisant les monographies d'organisations, les biographies, éventuellement – mais prudemment – les livres de souvenirs.
- Les interviews réalisées³¹ par la CHOLF puis le CH2GM³².
- Plus encore, afin d'éviter toute réécriture *a posteriori*, en recourant à des textes écrits pendant les années noires ou juste après :
 - o Journaux intimes et éléments de correspondance³³.
 - o Notes de prisons, petits mots transmis de prison.
 - o *Talks* à la BBC.
 - o Articles de la presse clandestine.

2 – Résister au long cours, malgré la violence de la répression

En février 1944, le périodique clandestin *Les Cahiers de la Libération* publia un beau texte de l'homme de lettres et résistant Jean Paulhan qui évoquait notamment :

« (...) La douleur d'un temps où nous apprenons chaque mois la mort de quelque ami. L'un tenait le maquis, on a retrouvé son corps, dans un champ, déjà gonflé. Un autre faisait des tracts, un autre encore transmettait des notes : ils ont été troués de balles, quand ils chantaient. D'autres ont souffert, avant la mort, des tortures qui passent en horreur les souffrances du cancéreux et du tétanique. »³⁴

Ces quelques mots nous font entrer de plain pied dans un champ « en friche »³⁵ : celui de la répression subie par les résistants. Certes, ces dernières années, un certain nombre de recherches historiques ont permis de mieux connaître l'arsenal législatif et réglementaire, les organes et les mécanismes de la répression allemande et vichyste entre 1940 et 1944³⁶. Mais, plus de soixante années après la fin de la

²⁸ - Elisabeth Claverie, « Techniques de la menace » p.15-30 dans *Terrain* n°43, septembre 2004.

²⁹ - Exemples des exécutions du traître puis de Mathilde dans le film de Jean-Pierre Melville *L'armée des ombres* (1969).

³⁰ - Jacques Bingen, lettre du 14 août 1943 citée dans *Espoir* n°48, octobre 1984, p.56.

³¹ - Et aujourd'hui regroupées dans la série 72 AJ des Archives nationales.

³² - Au sujet de ces sigles, voir la note 9 ci-dessus.

³³ - A nouveau, je me permets de renvoyer à *Français en résistance. Carnets de guerre, correspondances, journaux personnels, Op. cit.*

³⁴ - Jean Paulhan, « L'Abeille », *Les Cahiers de la Libération* n°3, février 1944.

³⁵ - Selon l'expression récemment employée Peter Lieb – « Répression et massacres. L'occupant allemand face à la Résistance française » p.169-185 dans Gaël Eismann et Stefan Martens (dir.), *Occupation et répression militaire allemandes 1939-1945. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, Paris, Autrement, 2007, p.169.

³⁶ - Voir notamment Alain Bancaud, *Une exception ordinaire, la magistrature en France 1930-1950*, Paris, Gallimard, 2002 ; Jean-Marc Berlière (avec Laurent Chambrun), *Les polices françaises sous l'Occupation*, Paris,

Seconde Guerre mondiale, le simple décompte des victimes commence tout juste à être approché. Et la « friche » apparaît encore plus impressionnante si l'on envisage la répression telle que les résistants la vécurent³⁷.

Quelques grands thèmes pourraient pourtant être systématiquement étudiés

En premier lieu, l'arrestation³⁸. Elle pose à l'historien les questions du « combien », du « qui » la mit en œuvre et « comment », et du vécu par les victimes. La réponse au « combien » est aujourd'hui partielle. Quelques monographies ont tenté, chacune pour son objet, d'établir un bilan qualitatif. Il apparaît ainsi que les arrestations ont touché entre 25% et 40% des effectifs résistants³⁹. Sur le « qui » et le « comment », beaucoup reste à faire, même si des études ont été publiées dans le cadre de monographies sur des organisations de résistance, ou de travaux sur les forces de police et/ou de répression⁴⁰. Enfin, il arrivait que le résistant arrêté se sente soulagé car l'arrestation rimait avec la disparition d'une terrible tension quotidienne supportée depuis longtemps⁴¹. Répit de courte durée, cependant, car cette arrestation fut également synonyme de violences, au moment elle se produisit et par la suite : arrachement du résistant aux siens ; plongée dans une situation « incongrue »⁴² ;

Perrin, 2001 ; Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty, *Les fusillés...*, *Op. cit.* ; Gaël Eismann, *La politique de « maintien de l'ordre et de la sécurité » conduite par le Militärbefehlshaber in Frankreich et ses services, 1940-1944*, Thèse dirigée par Jean-Pierre Azéma, Sciences Po, 2005 ; Gaël Eismann et Stéfan Martens (dir.), *Occupation et répression militaire allemandes*, *Op. cit.* ; Alrich Meyer, *L'occupation allemande en France 1940-1944*, Toulouse, Privat, 2002 ; Cédric Neveu, Thèse en cours sur « La répression allemande en zone annexée (1940-1945) » ; Denis Peschanski, *La France des camps, l'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002 ; Virginie Sansico, *La justice du pire, les cours martiales de Vichy*, Paris, Payot, 2002 ; Jean Solchany, « Le commandement militaire en France face au fait résistant : logiques d'identification et stratégies d'éradication », Colloque de Cachan, 1995 ; *La justice des années sombres*, Paris, La Documentation française, 2001.

³⁷ - Songeons par exemple que dans le récent volume dirigé par François Marcot et Didier Musiedlak, *Les Résistances, miroir des régimes d'oppression. Allemagne, France, Italie*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, un article seulement traite de la répression telle qu'elle fut concrètement mise en œuvre en France.

³⁸ - Dont les effets traumatisants furent par exemple évoqués par Pierre Brossolette au micro de la BBC : « (...) L'expérience tragique de ces moments affreux où l'on apprend que vient de tomber le camarade avec qui l'on était la veille, avec qui l'on avait rendez-vous le lendemain. (...) Après la première stupeur, après la première hébétude, on repart au combat plus âprement qu'avant, parce qu'il ne faut plus seulement vaincre mais venger » - Pierre Brossolette, « Terreur sur la France », Chronique au micro de la BBC, 29 juin 1943. Archives privées de Gilberte Brossolette.

³⁹ - Merci à Claire Andrieu pour ces éléments qu'elle a établis à partir des ouvrages suivants : Alya Aglan, *La Résistance sacrifiée. Le mouvement « Libération-Nord »*, Paris, Flammarion, 1999 ; Jacqueline Sainclivier, *La Résistance en Ille-et-Vilaine, 1940-1944*, Presses universitaires de Rennes, 1993 ; Dominique Veillon, *Le Franc-Tireur. Un journal clandestin, un mouvement de résistance, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 1977 ; Olivier Wiewiorka, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France, 1940-1949*, Paris, Seuil, 1995 – Voir Claire Andrieu, « Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises à Ravensbrück », *Histoire@Politique. Politique, Culture et Société*, www.histoire-politique.fr, n°5, mai-août 2008.

⁴⁰ - Sur ce point, on lira avec profit Jean-Marc Berlière (par exemple Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Le sang des communistes. Les Bataillons de la jeunesse dans la lutte armée. Automne 1941*, Paris, Fayard, 2004) ; Jacques Delarue ; Jean-Claude Farcy avec Henry Rouso (« Justice, répression et persécutions en France (fin des années trente – début des années cinquante). Essai bibliographique », *Cahier de l'IHTP* n°24, septembre 1993) ; Franck Liaigre ; Denis Peschanski (avec Jean-Marc Berlière, « Police et policiers parisiens face à la lutte armée (1941-1944) » p.137-176 dans l'ouvrage qu'ils ont codirigé : *Pouvoirs et polices au XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1997).

⁴¹ - Ainsi par exemple de Claude Bourdet : « Le jour où j'ai été arrêté, je sais bien que, malgré la terreur devant ce qui allait suivre et l'inquiétude pour ce que je laissais derrière moi, j'ai ressenti une espèce d'affreux soulagement : c'était la fin de responsabilités trop lourdes. Ai-je été le seul à ressentir cela ? Je ne crois pas » - Claude Bourdet, *L'aventure incertaine. De la Résistance à la restauration*, Paris, Stock, 1975. Rééd., Éditions du Félin, 1998, p.11

⁴² - Pour ne donner que cet exemple, citons la 1^{ère} phrase de la lettre qu'un responsable de la résistance parisienne adressa à sa femme, peu après son arrestation et son incarcération à la prison de Fresnes, début juin

questionnement sur l'avenir : le sien propre. Celui de ses proches – peur d'un éventuel chantage. Celui de ses biens. Autant de thèmes propices à d'intéressantes études et qui attendent leurs historiens.

En deuxième lieu, l'emprisonnement. Car la résistance ne s'est pas arrêtée aux portes des prisons. Plus exactement, une autre résistance a débuté après l'arrestation que ni les livres publiés sous l'égide du CH2GM⁴³, ni les thèses et/ou monographies plus récentes n'évoquent. Une autre résistance, que certains⁴⁴ des nouveaux emprisonnés mirent en œuvre alors qu'avec la captivité, survenait une nouvelle violence liée à l'enfermement, aux conditions de vie⁴⁵ et notamment à la promiscuité⁴⁶, à l'incertitude, à la confrontation à l'arbitraire le plus total. A nouveau, le sujet apparaît aussi vaste qu'il est à peine défriché⁴⁷.

En troisième lieu, l'interrogatoire⁴⁸, *id est* les mauvais traitements, les coups assénés inlassablement, mais aussi la torture proprement dite. Cette dernière pourrait former à elle seule tout un programme d'études. En effet, si elle n'a pas immédiatement fait partie de l'univers des résistants⁴⁹, ceux-ci ont néanmoins assez vite⁵⁰ pris conscience du risque qu'ils couraient d'être torturés⁵¹, c'est-à-dire de subir des sévices physiques mais aussi autres d'autres formes de violence⁵². Alors, ils se préparèrent à l'épreuve l'épreuve⁵³ puis, celle-ci survenue, l'affrontèrent selon des tactiques variées⁵⁴. Cette douloureuse – et délicate – question de la torture est présente par bribes dans les ouvrages de souvenirs⁵⁵ ou scientifiques⁵⁶. Mais, une fois encore, il n'existe pas d'étude systématique qui établirait

1944 : « Ne t'inquiète pas, je n'ai rien fait de mal... ». Incongruité d'être ainsi entre les mains de la police. Incongruité pour les siens et... à ses propres yeux.

⁴³ - Collection « Esprit de la Résistance », Paris, Presses Universitaires de France, 1954-1968.

⁴⁴ - Mais pas tous, soulignons-le.

⁴⁵ - Prendre sur soi, s'organiser. Cf. les petits mots que certains résistants emprisonnés sont parvenus à faire passer. Par exemple Brossolette emprisonné à Rennes en février-mars 1944. Voir Guillaume Piketty, Pierre Brossolette, *un héros de la Résistance*, Paris, Odile Jacob, 1998.

⁴⁶ - Songeons par exemple aux écrits rédigés en prison par l'authentique pionnière de la résistance que fut Bertrande d'Astier de la Vigerie – *Notes de prison de Bertrande d'Astier de la Vigerie (15 mars – 4 avril 1941)*. Edition établie et présentée par Laurent Douzou, *Cahier de l'IHTP* n°25, octobre 1993.

⁴⁷ - Une thèse récemment dirigée par Jacqueline Sainclivier (régionale : Bretagne).

⁴⁸ - Un seul article (intitulé « Interrogatoire ») lui est précisément consacré dans le pourtant excellent *Dictionnaire historique de la Résistance (Op. cit.)*.

⁴⁹ - De fait, dans un premier temps au moins, ni les polices allemandes ni, *a fortiori*, celles de Vichy n'eurent systématiquement recours à la torture.

⁵⁰ - Courant 1941.

⁵¹ - C'est-à-dire qu'une arrestation pouvait être synonyme de torture aussi méthodiquement appliquée que sans limites. Publicité des bourreaux et des victimes potentielles.

⁵² - Solitude du secret ou, au contraire, promiscuité de tous les instants, avec leur cortège d'interrogations et d'angoisse synonyme d'incapacité de s'organiser en son for intérieur pour tenir le coup ; chantages multiples ; rencontre d'un camarade durement torturé, ou audition de ses cris ; attente dans la crainte d'être à nouveau appelé par les tortionnaires ; constat d'une déchéance physique et, pour ceux qui avaient craqué, d'un « avilissement » moral ; usure liée à la vie en prison ou en camp de concentration ; peur de disparaître sans laisser de traces...

⁵³ - Cloisonnement des organisations, pilule de poison à croquer ou bien s'accrocher pour tenir 24h ou 48h, mesures de sauvegarde de l'organisation, etc.

⁵⁴ - Se donner la mort pour ne pas parler ou s'infliger de graves blessures pour gagner du temps. Du mutisme absolu au silence provisoire, en passant par quelques « révélations » choisies pour être inoffensives. Sur ce dernier point, voir par exemple le journal d'Agnès Humbert, 15 avril 1941. Ou encore Stéphane Hessel (détenu et torturé avenue Foch du 10 juillet au 8 août 1944 – article publié dans *Les Temps modernes* à la Libération, puis *Danse avec le siècle*, Paris, Seuil, 2001).

⁵⁵ - Par exemple, Jean Améry, *Par-delà le crime et le châtement*. Essai pour surmonter l'insurmontable, Arles, Actes Sud, 1995 ; François Maspero, *Le sourire du chat*, Paris, Seuil, 1984, rééd. Point Seuil, 1985 ou *Les abeilles et la guêpe*, Paris, Seuil, 2002, rééd. Point Seuil, 2003 ; André Postel-Vinay, *Un fou s'évade. Souvenirs de 1941-1942*, Paris, Editions du Félin, 1997, rééd. Félin Poche, 2008.

⁵⁶ - Henri Noguères, *Op. cit.* Certaines monographies. Un bref article dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance...*, *Op. cit.* : cet article est rédigé à partir des souvenirs de certains résistants ; il faut lui ajouter, dans le même ouvrage, l'article « Parler, ne pas parler ».

un recensement des torturés⁵⁷ et des lieux de torture, des bourreaux et de leurs méthodes, analyserait les résultats éventuellement obtenus, etc.

Un quatrième ensemble de thèmes est constitué par les fusillades⁵⁸, et plus largement par les exécutions⁵⁹ et les massacres⁶⁰. Dans leur récent ouvrage⁶¹, Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty ont proposé un panorama d'ensemble sur la question des fusillades. Ils établissent le nombre des fusillés – entre 4.520 et 4.540 personnes⁶², proposent une chronologie des fusillades – 1942 fut bel et bien « l'année des fusillades »⁶³, décrivent les procédures de condamnation et d'exécution, montrent comment cette méthode de répression coexistait avec la déportation, évoquent les mémoires des fusillés. Leur synthèse apporte beaucoup. Toutefois, en s'en tenant à l'établissement des nombres, à la chronologie, aux modalités de mise en œuvre ainsi qu'à une certaine forme de célébration mémorielle⁶⁴, elle laisse largement de côté des sujets tels que l'impact émotionnel de la mort d'autrui et l'angoisse individuelle face à la mort, la vie en prison des condamnés, le travail de deuil ou bien le deuil impossible après une disparition corps et bien qui s'inscrit alors comme violence ultime⁶⁵, etc. Soulignons de surcroît qu'aux fusillés s'ajoutent les « soutiers de la gloire » morts en mission ou au combat, exécutés sommairement, abattus lors de leur arrestation, morts sous la torture, suicidés⁶⁶, morts des suites de leur blessures ou en raison de problèmes de santé aggravés par la prison, etc. Au total, ce sont quelque 12.000 résistants qui auraient perdu la vie dans le contexte de la « lutte contre les bandes »⁶⁷ menée par les forces de la Wehrmacht, de la *Waffen SS* et de la *Sipo-SD*⁶⁸ (police de sécurité et service de sécurité)⁶⁹. A cet égard, deux dernières remarques doivent être faites : cette « lutte contre les bandes » attend toujours son historien⁷⁰ ; on ignore encore le nombre des victimes des Groupes mobiles de réserve (GMR) de Vichy, et surtout de la Milice⁷¹.

Enfin, cinquième et dernier point, la déportation pour faits de résistance. Notons tout d'abord que cette déportation n'est pas dénombrée avec précision : les résistants arrêtés ont été déportés dans la

⁵⁷ - Les ouvrages les plus récents et les mieux renseignés se contentent d'évaluer le nombre des résistants torturés à « plus de 300 »...

⁵⁸ - Au terme du processus suivant : arrestation pour atteinte à la sécurité des troupes allemandes en France ou du gouvernement de Vichy ; condamnation à mort par un tribunal militaire allemand ou une juridiction française ; exécution. Pour mémoire, rappelons qu'il y eut aussi des *otages* fusillés (mais ces otages n'avaient pas nécessairement été résistants).

⁵⁹ - Arrestation pour atteinte à la sécurité des troupes allemandes en France ou du gouvernement de Vichy puis mise à mort sommaire.

⁶⁰ - Exactions de l'armée allemande, de ses supplétifs ou de certains collaborateurs.

⁶¹ - Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty, *Les fusillés... Op. cit.*

⁶² - Un peu moins de 3.100 personnes mises à mort à la suite d'une condamnation prononcée par un tribunal militaire dans le ressort judiciaire du MBF (Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty, p.154 qui renvoient aux travaux de Gaël Eismann). Auxquelles s'ajoutent : 814 personnes fusillées en tant qu'otages avant décembre 1943 ; quelques 200 fusillés après condamnation par les cours martiales de Vichy ; 9 fusillés par les Italiens ; 410 à 420 otages fusillés en 1944.

⁶³ - Non parce que 1942 fut l'année où les fusillades furent les plus nombreuses, mais parce qu'en 1942, les fusillades constituèrent la principale forme de répression. En 1943, la déportation prit le pas sur elles.

⁶⁴ - Songeons aux publications et aux lectures publiques de lettres de fusillés. Voir par exemple Guy Krivopissko (dir.), *La Vie à en mourir. Lettres de fusillés 1941-1944*, Paris, Tallandier, 2003.

⁶⁵ - Sur cette question, on lira avec profit le livre de Virginie Sansico : *La justice du pire...*, *Op. cit.*

⁶⁶ - Plus de 200.

⁶⁷ - Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty, *Les fusillés... Op. cit.*, p.182 citant Peter Lieb.

⁶⁸ - Dont la section IV était la Gestapo si souvent évoquée par les résistants.

⁶⁹ - Auxquels s'ajoutent encore 16 ou 17 guillotins à la suite d'une condamnation par le tribunal d'Etat ou les Sections spéciales de Vichy créées par la loi du 14 août 1941.

⁷⁰ - Sur ladite lutte telle qu'elle fut conduite sur le front de l'Est, on consultera avec profit Christian Ingrao, *Les chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2006.

⁷¹ - François Marcot, « Bilan de la répression » p.775 dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance...*, *Op. cit.*

proportion de 40% à 80%⁷² ; le nombre de déportés pour faits de Résistance est *estimé* à environ 57.000 ; parmi ces déportés, le nombre des morts s'établirait entre 18.000 et 20.000⁷³. Plus encore, l'expérience concentrationnaire des résistants et notamment la résistance en déportation n'ont fait l'objet que de peu d'études. Laurent Douzou a ainsi compté que depuis 1964, 5% des publications françaises portant sur la période 1939-1945 ont traité de la déportation⁷⁴. A nouveau, force est de constater l'étendue du vide historiographique⁷⁵ alors même que les sujets d'étude abondent : violence du transport ; choc de l'arrivée dans le *lager* ; univers de violence absolue formé par les camps⁷⁶ dans lequel les cartes résistantes purent être redistribuées : qui résiste ? Avec qui ? Et comment ?

La violence subie par les résistants demeure donc mal connue. Pourtant des sources existent, quelquefois incomplètes, mais relativement nombreuses, qui permettraient de l'approcher :

- Ecrits d'acteurs rédigés *pendant* les années noires ou *juste après*⁷⁷. A condition bien sûr de savoir lire entre les lignes.
- Sources françaises : Archives nationales⁷⁸ et départementales⁷⁹. Archives de la préfecture de police⁸⁰ à Paris, ou de la Gendarmerie nationale. Archives de prison telles que la Santé ou Fresnes. Service historique de la Défense⁸¹. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA)⁸². Mais aussi : Données établies par les organisations de résistance au moment de leur liquidation. Documentation produite par des recherches locales.

⁷² - A nouveau, merci à Claire Andrieu pour ces statistiques établies à partir des ouvrages suivants : Alya Aglan, *La Résistance sacrifiée...*, *Op. cit.*, p. 221 et 336 (pour 2203 résistants, 399 morts dont 348 déportés) ; Jacqueline Sainclivier, *La Résistance en Ille-et-Vilaine, 1940-1944*, *Op. cit.*, p. 262-265 (pour 1329 combattants volontaires de la Résistance, 122 morts dont 110 déportés) ; Dominique Veillon, *Le Franc-Tireur...*, *Op. cit.*, p. 394-398, (sondage sur 462 résistants : 69 déportés) ; Olivier Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance...*, *Op. cit.*, p. 332-347 (pour 2861 résistants, 264 morts dont 132 déportés) – Voir Claire Andrieu, « Réflexions sur la Résistance à travers l'exemple des Françaises à Ravensbrück », *Op. cit.*

⁷³ - François Marcot, « Bilan de la répression » p.774 dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance...*, *Op. cit.* Mais le sort d'un certain nombre de déportés n'est pas connu.

⁷⁴ - Laurent Douzou, *La Résistance française...*, *Op. cit.*, p. 13. Bien sûr, certaines de ces études ont apporté beaucoup : par exemple Olivier Laliou, *La zone grise ? La résistance française à Buchenwald*, Paris, Tallandier, 2005 ; David Rousset, *L'univers concentrationnaire*, Paris, Hachette, 1998 [1946] ; Bernhard Strebel, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, traduit par Odile Demange, Paris, Fayard, 2005 ; Germaine Tillion, *Ravensbrück*. Paris, Seuil, 1973, rééd. Point Seuil, 1997. On lira également avec beaucoup de profit le dossier dirigé par Claire Andrieu et Christine Bard : « Femmes en résistance à Ravensbrück », *Histoire@Politique. Politique, Culture et Société*, www.histoire-politique.fr, n°5, mai-août 2008

⁷⁵ - Notons toutefois deux thèses en cours : Thomas Fontaine sur « Déportés et déportations de répression depuis la France occupée (1940-1944) » sous la direction de Denis Peschanski ; Laurent Thiery sur « Internement, fusillades et déportations : la répression dans le Nord et le Pas-de-Calais, 'zone rattachée' au Commandement militaire allemand de Bruxelles (1940-1945) » sous la direction de Jean-François Eck.

⁷⁶ - « Un cauchemar, mais un cauchemar dont nous ne sommes pas encore éveillés et où une fantaisie sadique continue à se donner libre carrière » - Henri Maspero, cité dans François Maspero, *Les Abeilles et la Guêpe*, *Op. cit.* (2002), p.34-35.

⁷⁷ - Evoqués plus haut.

⁷⁸ - Série AJ (72 AJ (CH2GM) ; AJ 40 (archives allemandes (1940-1945) provenant du MBF) ; AJ 41 (services de l'Armistice)). Série F1 (Ministère de l'Intérieur). Série F 60 (Secrétariat général du gouvernement. Et différents organes créés par Vichy pour gérer les relations avec les autorités d'occupation). Série 3 AG2. Série BB 18 et 30 (Ministère de la Justice).

⁷⁹ - Notamment pour les régions annexées.

⁸⁰ - Par exemple celles concernant les Brigades spéciales des renseignements généraux qui luttèrent contre les militants communistes à Paris – Denis Peschanski, « Résistants communistes vs Brigades spéciales » p.335-349 dans François Marcot et Didier Musiedlak (dir.), *Les Résistances, miroir des régimes d'oppression...* *Op. cit.*

⁸¹ - Notamment, mais pas uniquement, les dossiers du Bureau Résistance.

⁸² - Dossiers individuels. Demandes de pension. Bureau des Archives des victimes des conflits contemporains au Mémorial de Caen (accès aux listes de condamnations à mort et d'exécutions établies par l'ex-Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (DGTO) ; aux registres allemands des condamnations à mort ; aux dossiers nominatifs des victimes – quand ils existent).

- Sources étrangères. Allemandes⁸³, bien sûr. Mais aussi britanniques⁸⁴.

3 – Sortir de la résistance⁸⁵, ou quitter la violence

D'une certaine façon, la Libération ne constitua pas une rupture pour les survivants de l'armée des ombres. Il leur fallut en effet continuer à agir, sur les fondements mêmes qui durant l'Occupation les avaient conduits à dire « Non », pour administrer, dans des conditions parfois très difficiles, un pays traumatisé, partiellement détruit, en butte à de graves difficultés de ravitaillement. La mise en place et le contrôle de l'épuration constituèrent l'une des étapes paroxystiques de cette dernière « résistance » et, partant, une nouvelle violence. A titre d'exemple sur ce point, on lira avec profit l'histoire du « Tribunal du peuple » de Pamiers (Ariège) telle que Pierre Laborie l'a reconstituée⁸⁶.

Par la suite, chacun eut à se déprendre de la résistance. Sur ce point, je voudrais citer à nouveau Emmanuel d'Astier de la Vigerie dans *Avant que le rideau ne tombe* :

« (...) Je voudrais parler une fois encore de vous : les vivants et les morts, les morts encore un peu vivants, les vivants déjà un peu morts. Un peu morts parce que la vie sociale va vous reprendre, vous habiller, vous administrer, vous classer (ou vous reclasser comme certains aiment à dire). »

Un premier défi se posa aux résistants à la Libération : celui du retour à l'intime c'est-à-dire du processus par lequel chacun et chacun rentra au bercail, redevint femme ou mari, mère ou père, enfant, sœur ou frère, reprit une vie affective, amoureuse, sexuelle normale, retrouva les rythmes et les sensations de la vie du temps de paix⁸⁷. Et puis, il fallut renouer avec les activités sociales et amicales d'avant-guerre, c'est-à-dire renoncer au compagnonnage et au partage quotidien du « club »⁸⁸ résistant, à la sensation grisante de tout donner pour son idéal. Par ailleurs, la tension extrême du combat tomba d'un coup, provoquant un relâchement physique, psychologique et nerveux. Il fallut également se déprendre de la peur, supporter les conséquences d'éventuels traumatismes, se remettre d'avoir tué et d'avoir vu tuer.

⁸³ - Archives militaires (Fribourg et Postdam). Archives des services de police (Coblence). Archives du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), id est le commandement militaire allemand en France, installé à Paris, hôtel Majestic. Archives du *Militärbefehlshaber in Brüssel*. Archives conservées au dépôt de Berlin-Lichterfelde (notamment fonds du Reichssicherheitshauptamt (RSHA) – Office principal de sécurité du Reich rassemblant *Sicherheitspolizei* (police de sûreté de l'Etat) et *Sicherheitsdienst* (services de sécurité du parti nazi), fonds du ministère de la Justice du Reich, etc.). Etc.

⁸⁴ - Notamment les archives du *Special Operations Executive* (SOE) britannique.

⁸⁵ - Rappelons ici les trois étapes de la sortie de conflit vécue par les combattants telles qu'elles ont été distinguées par Bruno Cabanes dans son étude pionnière sur la sortie de Première Guerre mondiale des soldats français : tout d'abord la séparation, synonyme de dissolution du groupe primaire, de souvenir des morts, et d'amitié des survivants en quelque sorte trempée dans la fidélité aux camarades disparus. Puis le « seuil » : les hommes doivent peu à peu se forger une nouvelle identité, le soldat devient un ancien combattant ; dans cette phase, le regard des femmes joue le rôle de catalyseur, de révélateur. Enfin, l'agrégation : les hommes qui viennent d'abandonner leur identité militaire s'efforcent de se réintégrer à la vie civile, à la vie sociale ordinaire. Trois étapes identifiées comme un moment de recomposition de l'identité particulièrement sensible où le soldat est fragilisé et, peut-être pour cela, particulièrement agressif vis-à-vis de l'ennemi. Voir Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, Paris, Éd. du Seuil, 2004

⁸⁶ - Pierre Laborie, « Entre histoire et mémoire, un épisode de l'Épuration en Ariège : le tribunal du peuple de Pamiers, 18-31 août 1944 » p.215-235 dans Pierre Laborie, *Les Français des années troubles*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

⁸⁷ - Sur cette question, voir Guillaume Piketty, « De la clandestinité au grand jour : l'identité résistante en question », communication présentée dans le cadre du colloque « Retour à l'intime au sortir de la guerre. De la Première Guerre mondiale à nos jours » organisé au Centre d'histoire de Sciences Po les 19 et 20 juin 2008 par Bruno Cabanes et Guillaume Piketty, à paraître à l'automne 2009 aux Editions Tallandier.

⁸⁸ - Claude Bourdet, *L'aventure incertaine...*, Op. cit., p.91.

Dans le même temps, les anciens de l'armée des ombres s'engagèrent dans le deuil, entreprirent de vivre, le cas échéant, avec la culpabilité du survivant. A titre d'illustration, je cède la parole à Albert Camus évoquant René Hardy⁸⁹ :

« Non, cet homme ne relève pas de notre Justice ; il ne relève que de sa propre justice. (...) S'il revenait enfin dans une vie qui plus jamais n'aura pour lui le même goût, nous lui offrirons notre main et notre silence. Non seulement parce qu'il est allé jusqu'au bout d'une épreuve inimaginable, pendant qu'une foule d'hommes dormaient ou jouissaient au milieu des plus affreux malheurs, mais aussi parce que nous savons tous que cette lutte implacable, commencée dans la solitude, lui a apporté pour finir la plus terrible des condamnations, celle qu'on porte sur soi-même et justement dans la solitude. »⁹⁰

Des effets de silence⁹¹, de profond mal être, voire de dévalorisation, s'ensuivirent. En d'autres termes, au long de cette sortie de résistance, les anciens de l'armée des ombres durent à nouveau se faire violence.

Plus ou moins douloureusement vécue par les survivants et leurs proches, cette sortie de résistance fut également riche en désillusions, notamment parce que les aspirations en matière de réforme politique, économique et sociale nées dans la clandestinité ne débouchèrent pas toutes, loin s'en fallut. Elle forma le terreau du parcours mémoriel quelquefois chaotique connu par les anciens de l'ombre⁹², ainsi que des aléas historiographiques notamment décrits par Laurent Douzou dans sa synthèse sur l'historiographie de la Résistance française⁹³.

Conclusion

La violence s'impose donc bel et bien comme une question centrale pour qui souhaite approcher au plus près l'expérience résistante. Elle a accompagné les combattants de l'ombre au long de leur parcours. Sa nature et le fait que les résistants se désignèrent pour la subir participèrent du processus mémoriel de grande ampleur qui s'enclencha dès la fin des hostilités. Et ce, alors même que nombre de survivants adoptaient un profil relativement bas⁹⁴. Notons au passage qu'environ 35.000 Françaises et Français ont été tués pour faits de résistance en France et dans les prisons ou camps du IIIe Reich⁹⁵ ; très peu, donc, en regard des 1.375.000 Français tués ou disparus au cours de la Première Guerre mondiale. Et pourtant les mémoires des années noires ne cessent de jouer et de rejouer.

De cette question centrale découle un vaste champ d'étude. Celui-ci forme une sorte d'envers de la dimension légendaire de la Résistance – justement – évoquée par Laurent Douzou dans le premier chapitre de son *histoire périlleuse*⁹⁶. Il transcende les cadres habituels des études sur la Résistance française : résistance *intérieure* – résistance *extérieure* ; divisions liées à l'organisation, aux fonctions

⁸⁹ - Résistance survivant convaincu après la guerre – et au terme de deux procès – d'avoir été à l'origine de l'arrestation de Jean Moulin et d'un certain nombre de hauts responsables de la résistance intérieure, à Caluire dans la banlieue de Lyon, le 21 juin 1943.

⁹⁰ - Albert Camus, « Ne jugez pas », *Combat*, 30 décembre 1944, cité par Daniel Cordier p.734 dans *Jean Moulin...*, *Op. cit.*

⁹¹ - A ce sujet, voir notamment Pierre Laborie, « Silences de la mémoire, mémoires du silence » p.53-71 dans Pierre Laborie, *Les Français des années troubles*, *Op. cit.*

⁹² - La « mémoire fraternelle et déchirée » des survivants - Pierre Brossolette, « Saluez-les, Français !... » p.142-144 dans Pierre Brossolette, *Résistance (1927-1943)...* *Op. cit.*, p.144.

⁹³ - Laurent Douzou, *La Résistance française...* *Op. cit.* Voir également Guillaume Piketty, « French Resistance Fighters and the Challenges of the Aftermath : The case of Charles d'Aragon », chapter in Frank Biess and Robert Moeller (ed), *Histories of the Aftermath : The European Postwar in Comparative Perspective*, New York – Oxford, Berghahn Books, à paraître 2009.

⁹⁴ - Voir Pierre Laborie, « Honneur inventé ou invention du futur ? Mémoire et appropriation de la Résistance à la Libération » p.269-282 dans *Les Français des années troubles...*, *Op. cit.*

⁹⁵ - 3.000 fusillés après jugement des tribunaux militaires allemands ; 12.000 victimes de la « lutte contre les bandes » ; 20.000 morts en déportation. Cf. François Marcot « Bilan de la répression » p.775 dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance...*, *Op. cit.*

⁹⁶ - Laurent Douzou, *La Résistance française...* *Op. cit.*

exercées, etc. Il pose une série de questions sur l'intime de la vie en résistance, sur la corporéité de l'occupation et de l'expérience résistante. Il impose aussi de prendre en compte les milieux d'origine des résistants⁹⁷. A terme, il pourrait permettre de réintroduire au centre du questionnement des objets tels que la « résistance civile », la résistance « a-organisationnelle », la résistance des « sans grades », la résistance des « femmes », etc.

En guise de conclusion à cette brève conclusion, je voudrais rappeler que l'étude de la violence subie et infligée par les résistants français invite expressément à la comparaison avec d'autres expériences de résistance à l'ordre nazi en Europe⁹⁸. Et qu'elle impose, me semble-t-il, de ne pas se limiter à traiter la question en historien mais à recourir aux outils fournis par l'anthropologie⁹⁹, par la science politique et la sociologie qui n'ont pas manqué de s'intéresser à des mouvements de résistance plus récents, par la psychiatrie et la psychanalyse¹⁰⁰.

Guillaume PIKETTY, 16 avril 2008 – 5 janvier 2009

⁹⁷ - Sur cette question, on lira avec profit François Marcot, « La Résistance dans ses lieux et milieux : des relations d'interdépendance », p.129-146 dans *La Résistance et les Français. Nouvelles approches, Cahier de l'IHTP n°37*, décembre 1997 : la violence n'a pas le même retentissement selon les milieux. Par exemple, un bourgeois ou un étudiant n'y réagira pas de la même façon qu'un ouvrier. Soulignons également que pouvait être confronté à cette violence quelqu'un qui ne l'avait pas envisagée *a priori*.

⁹⁸ - Gradients Est – Ouest et Nord – Sud en matière de violence vécue par les résistants.

⁹⁹ - Comparaison diachronique et recherche d'éventuels « invariants ».

¹⁰⁰ - A l'instar de ce qui a été fait pour les autres formes de combat. Voir par exemple Jean-Marc Berthomé, « Clinique du traumatisme et survivance : d'un après-guerre l'autre » p.263-275 dans Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao, Henry Rousso (dir.), *La violence de guerre, 1914-1945*, Bruxelles, Complexe/IHTP, 2002, p.266-275.

Guillaume Piketty est directeur de recherches au Centre d'histoire et professeur associé à l'Ecole doctorale de Sciences Po Paris.

Spécialiste de l'histoire et de la mémoire de la Résistance française et de la France libre, ainsi que de l'histoire du gaullisme, il a collaboré à François Marcot (dir), *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance intérieure et France Libre*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2006.

Avec Claire Andrieu et Philippe Braud, il a dirigé la publication du *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2006.

Avec Bruno Cabanes, il a dirigé un dossier spécial « Sorties de guerre au XXe siècle » paru dans le n°3 (décembre 2007) de la revue [Histoire@Politique](http://www.histoire-politique.fr). *Politique, Culture et Société*, www.histoire-politique.fr. **Toujours avec Bruno Cabanes, il a conçu, organisé et dirigé le colloque sur le « Retour à l'intime au sortir de la guerre. De la Première Guerre mondiale à nos jours » qui s'est tenu au Centre d'histoire de Sciences Po les 19 et 20 juin 2008 et dont les actes paraîtront à l'automne 2009 aux Editions Tallandier.**

Il a établi et présenté l'édition critique de onze carnets de guerre, correspondances privées et journaux personnels rédigés par des Français libres et des résistants français¹⁰¹ pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ce volume paraîtra dans la collection « Bouquins » des Editions Robert Laffont en avril 2009.

¹⁰¹ - Charles d'Aragon, Diego Brosset, Pierre Brossolette, Gabriel Brunet de Sairigné, François Garbit, René Génin, Claire Girard, Philippe Leclerc de Hauteclocque, Louis Martin-Chauffier, René Pleven et Lazare Rachline.